



## SYLLABUS

### Matière : Droit des Télécommunications

Domaine : Sciences et Techniques. Filière : Télécommunications  
Spécialité : Télécommunications Licence 2<sup>ème</sup> année  
Semestre : 4..... Année scolaire : 2023-2024

#### Identification de la matière d'enseignement

Intitulé : ..... Droit des Télécommunications.....

Unité d'enseignement: ..... UED 2.2.....

Nombre de Crédits: 1.. Coefficient : ...1.

Volume horaire hebdomadaire total : 1h30

- Cours (nombre d'heures par semaine) :...1h30...( à distance)
- Travaux dirigés (nombre d'heures par semaine) : .....x.....
- Travaux pratiques (nombre d'heures par semaine) : .....x.....

#### Responsable de la matière d'enseignement

Nom, Prénom, Grade : Zadam Mohammed M C « B »

Localisation du bureau (Bloc, Bureau) : ...Electronique Bureau N°

Email : ...zadam\_m@yahoo.fr.....

Tel (Optionnel) : .....

Horaire du cours et lieu du cours : A distance



### Description de la matière d'enseignement

Prérequis :..... x.....

Objectif général de la matière d'enseignement :

Le Droit des télécommunications constitue ainsi de fait l'un des éléments de base du régime juridique des technologies de l'information. Le cours présente les fondements et les aspects essentiels de la régulation des réseaux et des services de télécommunication.

Il examine en particulier les règles qui visent à assurer le bon fonctionnement du marché des télécommunications.

### Contenu de la matière d'enseignement

#### **Chapitre 1 : Introduction.**

Evolution des technologies de l'information et de la communication et le droit y afférent.

#### **Chapitre 2 : Organisations internationales des Télécommunications.**

- Union internationale des télécommunications (UIT)

#### **Chapitre 3 : Règlement et normes des télécommunications internationales.**

#### **Chapitre 4 : Encadrement juridique des télécommunications en Algérie.**

- Historique

- Principaux axes d'encadrement des télécommunications.

Etude des lois algériennes régissant les télécommunications par le ministère de tutelle

(MPTIC). Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire, N # 48.



### Modalités d'évaluation

Nature du contrôle	Pondération en %
Examen	100%
Micro – interrogation	X
Travaux dirigés	X
Travaux pratiques	X
Projet personnel	X
Travaux en groupe	X
Sorties sur terrains	X
Assiduité ( Présence /Absence)	X
Autres ( à préciser)	X
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### Références & Bibliographie

<b>Textbook (Référence principale) :</b>		
Titre de l'ouvrage	Auteur	Éditeur et année d'édition
1- MPTIC 2- ARPT 3- UIT		
<b>Les références de soutien si elles existent :</b>		
Titre de l'ouvrage (1)	Auteur	Éditeur et année d'édition
Titre de l'ouvrage (2)	Auteur	Éditeur et année d'édition



**Planning du déroulement du cours**

Semaine	Titre du Cours	Date
	<b>Chapitre 1 : Introduction.</b>  Evolution des technologies de l'information et de la communication et le droit y afférent.	
	<b>Chapitre 2 : Organisations internationales des Télécommunications.</b>  - Union internationale des télécommunications (UIT)	
	<b>Chapitre 3 : Règlement et normes des télécommunications internationales.</b>	
	<b>Chapitre 4 : Encadrement juridique des télécommunications en Algérie.</b>  - Historique - Principaux axes d'encadrement des télécommunications. Etude des lois algériennes régissant les télécommunications par le ministère de tutelle (MPTIC). Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire, N # 48.	
	<b>Examen de fin de semestre</b>	
	<b>Examen de rattrapage</b>	